

Notice d'information sur les données personnelles

Inscriptions en ligne aux cours collectifs - saison 2026-2027 - version du 30 septembre 2026.

Anne-Sophie Aymard est responsable du traitement de votre inscription et joignable à annesoeapas@gmail.com. Votre identité, vos coordonnées, l'offre choisie, vos créneaux, les règlements et le suivi de vos droits servent à préparer et exécuter votre contrat. Les informations indispensables sont indiquées au point de collecte ; sans elles, la commande concernée ne peut être traitée. Les informations facultatives n'ont pas d'effet sur votre inscription.

Les obligations comptables et d'archive applicables relèvent d'une obligation légale. La sécurité des accès et la conservation des preuves nécessaires à la défense de droits reposent sur un intérêt légitime à documenter et mettre en balance. Aucun consentement commercial ni autorisation d'image n'est déduit de l'achat. Le contrat général ne collecte pas de diagnostic ni de copie de certificat médical.

Anne-Sophie gère les inscriptions, les présences, les absences et le pointage. Sébastien Saussac, son prestataire technique, assure l'assistance pour la connexion et les anomalies de carnet ou de décompte (07 69 41 94 88) ; chaque accès est nominatif et limité à sa mission. Les données d'inscription sont hébergées sur un serveur exploité par Sébastien Saussac et loué à Hetzner Online GmbH, à Nuremberg (Allemagne). Stripe (Stripe Payments Europe, Ltd., Irlande) traite les paiements par carte ; les données de carte ne sont pas conservées par Anne-Sophie. Les e-mails liés à l'inscription sont envoyés par la messagerie d'OVHcloud (OVH SAS, France). Les vidéos sont diffusées sur YouTube (Google Ireland Limited) en mode Privé. Stripe et Google peuvent transférer certaines données hors de l'Espace économique européen, notamment aux États-Unis, avec les garanties prévues par le RGPD : décision d'adéquation du Data Privacy Framework pour les entreprises certifiées ou clauses contractuelles types.

Le dossier courant sert pendant l'exécution et le traitement des soldes/demandes encore ouverts. Les seules pièces nécessaires sont ensuite archivées séparément à accès restreint. Les contrats conclus par voie électronique d'au moins 120 € sont conservés selon l'article D. 213-2 du Code de la consommation : dix ans à compter de la conclusion si exécution immédiate ; sinon jusqu'à l'exécution puis dix ans depuis celle-ci. Les pièces comptables suivent dix ans depuis clôture d'exercice. Pour les autres preuves contractuelles, la règle retenue est une archive minimale de cinq ans après fin de relation, sous réserve du point de départ applicable et d'un contentieux documenté. Pour les logs de sécurité, la règle retenue est six mois après événement. À l'issue de ces durées, les données sont supprimées ou anonymisées. Les sauvegardes techniques quotidiennes de la base sont conservées 30 jours au maximum.

Les droits vidéo acquis ne comportent pas de date d'expiration contractuelle. Leur maintien nécessite seulement la preuve du droit et le compte Google autorisé utile. Cela ne justifie pas une conservation illimitée du dossier complet. Anne-Sophie invite votre compte Google pour chaque vidéo concernée puis transmet le lien ; connectez-vous au compte invité. Votre e-mail d'inscription au site ne confirme pas à lui seul ce compte. La clôture demandée de l'accès et les obligations résiduelles sont traitées séparément.

Pendant la saisie d'une inscription, un brouillon peut être conservé temporairement dans votre navigateur pour ne pas perdre vos réponses. Il n'est transmis qu'à la validation et cesse d'être utilisé au bout de 24 heures. Vous pouvez l'effacer en supprimant les données de navigation de ce site.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, rectification, effacement, limitation et, dans leurs conditions légales, portabilité ou opposition en écrivant à annesoeapas@gmail.com. Une vérification d'identité proportionnée peut être nécessaire. Une archive légalement obligatoire peut limiter l'effacement. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (cnil.fr). Anne-Sophie répond dans un délai d'un mois, prolongeable dans les conditions prévues par le RGPD.